

■ **Marie-Jeanne Batzli**, à Genève, bar, café à l'enseigne
Cocody Bar (FOSC du 28.08.2003, p. 7). La procuration de Bois
Ginette est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à
Beerli Willy, de Rüeggisberg, à Genève.
Journal no 1975 du 16.02.2004
(02136814 / CH-660.1.664.003-2)